



Yaoundé, le

Décision N° 00040 /D/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2026 DU 20 AVR 2026

Portant attribution du Marché N° 1002 /M/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM/2026
passé suivant Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence
N°001/AONO/MINAC/CIPM/2026 du 10/03/2026 pour l'Équipement de la Salle Sita
Bella.

LE MINISTRE DES ARTS ET DE LA CULTURE,

- Vu la Constitution ;
 - Vu la Loi cadre N°096/12 du 05 Août 1996, relative à la gestion de l'environnement ;
 - Vu la Loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques;
 - Vu La Loi N°2025/012 du 17 décembre 2025 portant la Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2026;
 - Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant Organisation du Ministère des Marchés Publics;
 - Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
 - Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 - Vu L'arrêté N°0207/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de passation des Marchés des Départements Ministériels et Administrations Publics ;
 - Vu La Circulaire N°0001877/C/MINFI du 31 Décembre 2025 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2025.
 - Vu Les textes régissant les corps de métiers ;
 - Vu Les normes en vigueur ;
 - Vu D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le Marché
- Considérant le procès-verbal de la réunion du 04/04/2025 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès du MINAC;
- Considérant la lettre de la proposition d'attribution en date du 16/04/2026;
- Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1: L entreprise suivante est déclarée attributaire pour l'Equipement de la Salle Sita Bella.

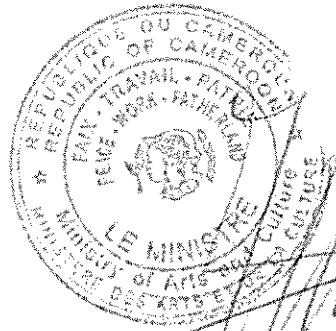
INTITULE	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
Equipement de la salle Sita Bella	ETS TCHAP & FILS Yaoundé, Tél: 697 99 34 22	85 919 625 (Quatre-vingt-cinq millions neuf cent dix-neuf mille six cent vingt-cinq)	03 (Trois) mois

Article 2 : Le mandataire de cet Etablissement est invité à se présenter à la Direction des Affaires Générales /Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance /Service des Marchés ; pour l'établissement du Marché correspondant .

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- CIPM/MINAC
- CFC/MINAC



[Handwritten signature]
BIDOUNG MKPATT